



## Commune de Marchissy

# Rapport de gestion 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 4 et à l'art. 93c de la Loi vaudoise sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité vous propose ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2020.

## Chapitre 1 : Municipalité-Dicastères

### 1. Dicastère finances-administration : Luc Mouthon

- o finances
- o administration communale (guichets virtuels)
- o ressources humaines
- o affaires militaires
- o police
- o patentes
- o routes
- o SIT
- o haies
- o associations diverses
- o paroisse, temple et cultes
- o archives
- o Conseil régional
- o AISE (législatif)
- o commission de salubrité
- o ZAI-LAT

### 2. Dicastère école-déchetterie/éco-point : Jean-Jacques Nicolet

- o conseil exécutif de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- o RAT
- o clinique dentaire scolaire (Comité directeur)
- o approvisionnement économique
- o contrôle des denrées alimentaires
- o déchetterie/écopoint
- o SADEC

- o UCV (conseil des 50)
- o informatique et télécommunication

### **3. Dicastère eau-épuración-constructions : Jean-Claude Bays**

- o zones des sources
- o raccordement eau potable intercommunal
- o réseau d'eau potable du village
- o réseau d'épuration
- o police des constructions
- o préposé aux accidents dus aux chantiers
- o commission de salubrité
- o dangers naturels
- o APEC
- o Protection civile – ORPC District de Nyon
- o sports

### **4. Dicastère bâtiments-village-affaires sociales : Jean-Emile Humbert**

- o ARAS
- o CSR / CMS
- o commission sociale
- o commission du feu
- o voirie
- o bâtiments communaux (sans les chalets)
- o cimetière
- o Romande énergie
- o Swisscom
- o parcs et jardins
- o sociétés du village

### **5. Dicastère forêts-pâturages : Valérie Issumo**

- o forêts communales
- o groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- o garde forestier
- o associations forestières
- o sentiers forestiers
- o Parc Jura vaudois
- o districts francs
- o pâturages, chalets
- o routes forestières
- o tourisme
- o archéologie (gouffres)

## Chapitre 2 : Personnel communal

- **Apprenti**

Marc Bandel est arrivé au terme de sa 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage sur le fil. La situation pandémique n'a pas facilité les conditions de travail et nous avons tout mis en œuvre pour l'aider pendant cette période compliquée.

- **Personnel temporaire**

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de plusieurs personnes au fil de l'année qui assument les remplacements pendant les vacances de l'employé communal, les déneigements au sein du team-neige, la surveillance de la déchetterie etc...

Merci à Christian Bernard, Vincent Offner, William Wild et Gérald Michon pour leur travail.

- **Bourse**

Nous sommes toujours aussi satisfaits du travail de notre boursière qui assure toujours avec professionnalisme la Comptabilité communale.

- **Greffe**

Nos remerciements vont à notre secrétaire titulaire au greffe, Madame Christine Ronga ainsi qu'à Madame Tina Hölzel, secrétaire adjointe pour leur excellent travail.

## Chapitre 3 : Préavis soumis au vote en 2020

### Séance du 23 juin 2020

- **Préavis municipal n°1– 2020 : Règlement communal sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales.**

**Décision:** Le règlement est adopté à l'unanimité, avec 35 voix pour.

- **Préavis municipal n°2-2020 : Reconduction – DISREN – 2020 - 2025**

**Décision :** A l'unanimité, avec 35 voix pour, le Conseil général de Marchissy décide de reconduire le DISREN jusqu'en 2025.

- **Préavis municipal n°3-2020 : Comptes 2019**

**Décision :** A l'unanimité, avec 39 voix pour, le Conseil général de Marchissy décide d'approuver les comptes 2019 tel que présentés.

### Séance du 27 octobre 2020

- **Préavis municipal n°4-2020 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021**

**Décision :** A l'unanimité, avec 35 voix pour, le Conseil général décide d'adopter l'arrêté d'imposition 2021 tel que présenté.

- **Préavis municipal n°5-2020 : ORPC – révision des statuts.**

**Décision :** A l'unanimité, avec 35 voix pour, le Conseil général décide d'approuver le préavis tel que présenté et d'accepter la révision des statuts de l'ORPC.

### Séance du 8 décembre 2020

- **Préavis municipal n° 6-2020 : Budget 2021**

**Décision :** A l'unanimité, avec 35 voix pour, le Conseil général décide d'adopter le budget 2020 tel que présenté.

- **Préavis municipal n° 7-2020 : Service des routes – dépassement du budget 2020**

**Décision :** A l'unanimité, avec 35 voix pour, le Conseil général décide d'autoriser la Municipalité à Prélever Fr. 70'000.—sur le fonds « provision pour travaux futurs » No 9282.1 pour financer le dépassement budgétaire du compte 43.314 « entretien des routes ».

## Chapitre 4 : Préavis bouclés en 2020

Aucun préavis n'a été amorti en 2020.

## Chapitre 5 : Commentaires par dicastères

### 1. Dicastère finances-administration : Luc Mouthon

- **Finances**

Le boucllement des comptes 2020 est en rapport avec le budget, étant entendu que le montant de Fr 70'000.--. adopté par le Conseil pour l'entretien des routes permet de nous y retrouver.

- **Routes**

Les travaux sous et sur les routes ont donnés des sueurs froides aux deux Municipaux en charge des Eau/ épuration et des routes.

La liaison d'eau sous pression avec Longirod devait se relier au réseau communal à la hauteur du Carrefour dans le Ch. de La Creuse. Comme rien n'est simple, les complications souterraines nous ont contraints à ouvrir bien plus largement et plus longtemps la chaussée que cela était prévu.

Le Ch. de La Laiterie et Du Battoir se sont avérés nettement moins compliqués sans pour autant nous laisser tranquilles. Nombre de conduites ont dû être changées alors que nous devions uniquement nous occuper du revêtement et des raccordements des eaux claires. Notre chantier a pris du retard et le goudron a été posé dans des conditions particulièrement difficiles.

- **Administration**

Nous prenons nos marques dans les locaux de l'administration. Pandémie oblige, la salle du Tilleul à rapidement servi de salle de Municipalité pour garantir un volume et des distances suffisantes pour 6 personnes dès l'instant où nous avons repris les séances en présentiel.

Il y a lieu de remercier ici chaleureusement notre Secrétaire au Greffe ainsi que son adjointe qui ont tout donné, et même plus, pour assurer la continuité des tâches tout en jonglant avec les nouvelles restrictions quasi hebdomadaires.

- **Contrôle des habitants**

Le nombre d'habitants de la Commune était de 481 au 31 décembre 2020.

## 2. Dicastère école-déchetterie-informatique : Jean-Jacques Nicolet

- **AISE (Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade)**

La saga des statuts continue, encore et toujours.

Il a fallu l'intervention de Madame Schumacher-Petoud, préfète de Lausanne, pour faire avancer les choses. Trois séances de conciliation avec les représentants et syndics des dix communes auront été nécessaires, mais nous approchons de la conclusion.

La décision approche de construire de nouvelles classes à Duillier, Coinsins et Begnins.

Dans le cas de Duillier, il s'agit de reconstruire aux normes actuelles un bâtiment devenu obsolète.

Covid-19 : la fermeture des classes et le travail à la maison se sont généralement bien passé. Il y a bien eu quelques cafouillages au sujet de la désinfection des locaux, mais tout est rapidement rentré dans l'ordre. Les élèves ont été privés de courses d'école, de camps, de voyage d'étude et la cérémonie traditionnelle des promotions s'est vue réduite à sa plus simple expression.

En compensation et pour marquer l'évènement, tous les enfants ont reçu en cadeau une serviette de plage brodée, ainsi qu'une photo de leur classe. Les 11S se sont vu offrir en plus un stylo Caran D'Ache et un pack de batterie pour smartphone.

Des budgets ont été votés par la Commune de Gland, l'AISE et l'AISGE pour engager une troisième conseillère Ecole-Famille (CEF). Madame Charlotte Dufour, travaillera plutôt à l'AISGE tandis que la nouvelle exercera à l'AISE. Le processus de recrutement a pris du retard à cause du Covid.

Ces trois CEF travailleront individuellement dans leurs établissements respectifs mais pourront partager leurs expériences et leurs soucis avec leurs collègues grâce à des réunions hebdomadaires.

Pour rappel, la CEF est une personne rémunérée par les communes mais qui travaille au sein de l'école. C'est une éducatrice dont le rôle est d'aider les enfants en difficultés, en lien avec leur famille. Elle intervient normalement sur demande de l'école qui aura décelé un problème, mais peut aussi répondre à l'appel d'une commune.

- **Informatique et télécommunications**

2020 a vu la complétion de l'installation informatique et téléphonique du greffe. Une liaison fibre optique a pu être installée pour mettre en place le service In-House de Swisscom, qui permet de capter la 3G et la 4G au greffe. Ce service est indispensable à la réception des SMS envoyé par le canton ou d'autres organismes à fin de vérification d'identité.

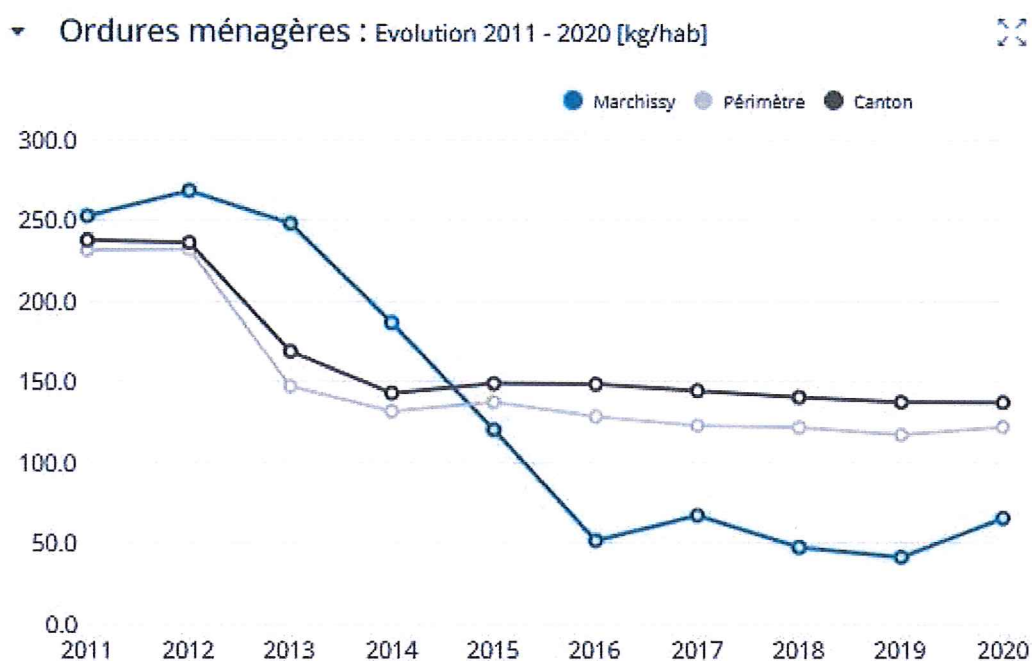
Swisscom a déposé une demande de permis de construire pour la pose d'une antenne de télécommunication 4G/5G sur le territoire de la commune. Il y a eu de nombreuses oppositions, mais, de toute façon, ce projet est bloqué par le moratoire décidé par le canton tant que la nouvelle méthode de mesure établie par le département de métrologie de la Confédération (METAS) ne sera pas validée. Il faut savoir que les méthodes de mesure de rayonnement actuelles ne sont pas optimisées pour les antennes adaptatives.

- **Déchetterie**

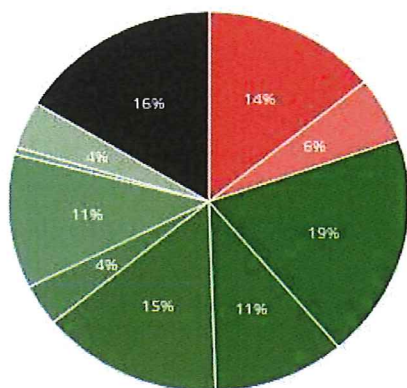
A part les habituelles incivilités qui coûtent cher à la communauté des utilisateurs, rien à signaler à l'éco-point. Les déchets des «touristes» n'entraînent pas d'augmentation significative du tonnage des cartons et du verre, du moins pas une augmentation qui justifierait de fermer l'endroit et par là même de perdre l'avantage du 24/7.

Nous avons respecté les prescriptions cantonales pour se protéger au mieux du Covid-19. Ces prescriptions sont amplement signalées sur place.

Quelques statistiques :



▼ 2020 : Répartition déchets en [%]



- Ordures ménagères (14%)
- Déchets encombrants (6%)
- Biodéchets (19%)
- Bois usagé (11%)
- Papier, carton (15%)
- Métaux (11%)
- Verre (4%)
- PET (1%)
- Autres séparés (4%)
- Déchets inertes (16%)

ⓘ Taux de collecte séparée : 64.0 %

Évolution 2011 - 2020 Voir informations ci-dessous



Année	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Population	481	472	463	455	430	448	444	438	445	408
▼ Ordures ménagères [t]	31.42	19.40	21.88	30.46	22.06	53.74	82.73	108.52	119.32	103.00
Commune [kg/hab]	65.3	41.1	47.3	66.9	51.3	120.0	186.3	247.8	268.1	252.5
Périmètre [kg/hab]	121.8	117.0	121.5	122.6	128.2	137.0	131.3	146.9	231.9	231.3
Canton [kg/hab]	137.0	137.2	140.2	144.2	148.2	148.6	142.6	168.5	236.0	237.5
▶ Déchets encombrants [t]	12.39	12.86	13.13	13.06	12.37	4.86	8.90	7.26	11.40	21.70
▶ Déchets communaux [t]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-	-	-	-	-
▶ Biodéchets [t]	42.58	52.70	31.90	28.08	32.50	27.00	40.30	32.80	54.30	18.00
▶ Bois usagé [t]	23.57	21.79	29.91	12.59	24.66	19.47	31.13	0.00	0.00	16.60
▶ Papier, carton [t]	32.51	30.01	27.09	30.59	33.37	22.00	31.05	32.90	33.77	34.00
▶ Métaux [t]	7.92	8.20	10.18	7.64	9.51	6.18	2.69	4.43	8.50	6.90
▶ Verre [t]	25.44	25.40	18.08	22.32	23.38	19.62	20.08	20.86	20.52	20.50
▶ PET [t]	1.36	1.43	1.69	1.50	1.50	0.00	1.30	1.46	1.54	1.40
▶ Plastiques (Hors PET) [t]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
▶ Déchets spéciaux [t]	0.90	0.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
▶ Huiles [litres]	250.00	477.50	400.00	400.00	400.00	717.50	0.00	0.00	0.00	300.00
▶ Appareils électroménagers et électroniques [t]	1.52	1.64	0.00	0.00	0.00	-	-	-	-	-
▶ Textiles [t]	6.31	4.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.85	1.93	2.70
▶ Déchets inertes [t]	36.40	31.20	39.00	23.40	15.60	-	-	-	-	-
▶ Capsules à café [t]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-	-	-	-	-
▶ Pneus [t]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-	-	-	-	-

### 3. Dicastère eau-épuración-constructions : Jean-Claude Bays

- **Epuración**

Réseau d'égouts et épuración :

Taxes de raccordement : **Fr. 0.00**

Taxes annuelles d'épuración et micropolluants + taxe entretien des canalisations EC :  
**Fr. 52'246.00**

Participation communale à l'APEC de Gland pour 2020 : **Fr. 44'958.20**

86.25 TTC par hab. + 9.00 (sans TVA) par hab. pour les micropolluants,  
472 habitants au 31.12.2019 pour le calcul APEC.

**Travaux en 2020 :**

- Recherche d'eaux claires dans les eaux usées le long du Chemin de la Creuse ;
- Recherche d'eaux usées dans les eaux claires le long du Chemin de la Creuse et dans le ruisseau ;
- Remise en conformité des écoulements des eaux claires de la Scie ;
- Modification des écoulements des eaux claires le long du Chemin du Battoir ;
- Modification de l'écoulement des eaux claires en sortie de propriétés au Chemin de la Laiterie ;
- Réparation d'une conduite d'eau claire dans la parcelle au-dessus de l'écopoint ;
- Travaux de nettoyage des évacuations EC sacs et grilles le long des routes du Village. Ce travail a été effectué par l'entreprise Künzli.

- **Eau**

Service des eaux :

Taxes uniques de raccordement : **Fr. 0.00**

Vente d'eau : **Fr. 65'916.00**

Location des compteurs et sous compteurs et unités locatives (UL) : **Fr. 5'490.00**

**Travaux en 2020 :**

- Entretien du réseau et du pompage : réparations, contrôles et nettoyages périodiques ;
- Entretien périodique des stations de traitement de l'eau par UV ;
- Construction et mise en service de la liaison ESP Longirod – Marchissy ;
- Mise en service de la liaison Longirod – Marchissy le 18 septembre 2020, réglages de la chambre de régulation et remise en service de la potence ;
- Installation de nouvelles vannes de raccordement au Chemin de la Creuse ;
- Recherches de vannes ESP au Chemin Champidoux ;
- Remplacement de deux vannes et remise en conformité de la distribution d'eau sous pression au chemin de la Laiterie ;
- Remise en conformité des raccordements au Chemin du Battoir ;
- Remplacement de quatre capes de vanne au Chemin du Battoir et du Chemin de la Laiterie ;
- Remplacement de la conduite ESP du raccordement du collège ;
- Réparation en urgence d'une fuite au Chemin Magnin ;
- Nouvelles plantations et entretien du boisé de la Grillette par l'AGFORS.



- Mise à jour du SIT (Système d'information du territoire) communal ESP – EC – EU par le bureau d'études Rossier SA.

- **Police des Constructions**

Permis de construire délivrés en 2020 : **0**

Permis d'habiter délivrés en 2020 : **0**

En raison de la Covid 19, la Commission de salubrité n'a pas pu réaliser toutes les visites techniques prévues.

Projets en cours en 2020 : révision du Plan général d'affectation Communal (PACom).

Aménagement du territoire : suite aux décisions de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement, ex SDT), la construction de nouveaux bâtiments est fortement freinée jusqu'à l'approbation du nouveau PACom.

En 2020 le projet de révision du PACom a passé avec succès le test analytique au service de l'urbanisme de la DGTL.

Le PACom et le règlement des constructions doivent encore être examinés par le canton : Dès le retour des documents, nous pourrons effectuer les corrections demandées et organiser une séance d'information pour l'ensemble de la population de la Commune en fin d'année 2021.

#### 4. Dicastère bâtiments-village-affaires sociales : Jean-Emile Humbert

- **Auberge**

On commence l'année avec des puces de lit...

Diverses pannes à résoudre : électriques, boiler, machines, fuite compresseur frigo, circulateur chauffage.

Révision du boiler.

- **Maison Bassin**

Changement de locataire dans l'appartement du haut.

Divers travaux (fuites radiateurs, changement des vannes et des pompes).

- **Bâtiment communal**

Divers travaux d'assainissement contre les bruits et les odeurs, révision des ventilations, pose d'un silencieux.

Divers travaux sur la chaudière, suite à une défectuosité de l'alimentation des plaquettes, le municipal a passé de nombreuses heures avec la pelle pour chauffer les bâtiments.

- **Collège**

Fin des travaux de l'installation du chauffage central et de l'aménagement des bureaux de l'administration communale avec satisfaction et bouquet le 28.02.2020.

- **Tilleul de l'église**

Les travaux d'entretien ont été effectués par l'entreprise Tilia, le gui a été enlevé et du compost préparé à Marchissy a été mis en place grâce à de généreux donateurs.

- **Voirie**

L'année a été marquée par des arrêts maladie des employés, il a donc fallu s'organiser pour les travaux courants et trouver des remplaçants, notamment pour un début d'hiver avec beaucoup de neige.

## 5. Dicastère forêts-pâturages : Valérie Issumo

- **Forêts**

Des records de chaleur ont été enregistrés en 2020 (mesures à comparer à 1864, source: météo Suisse). L'hiver doux a été suivi par un printemps chaud avec une période de sécheresse prolongée. En forêt, cela affecte les trois essences principales : sapin blanc, épicéa et hêtre. Heureusement, seulement une quarantaine de m<sup>3</sup> de châblis (arbres renversés ou bostrychés) doit être comptabilisée. Une centaine de douglas ont été plantés et protégés.

Cinq surfaces de soins aux jeunes peuplements ont été entretenues; ceci représente environ 14 hectares. A cela s'ajoute deux fauchages de la plantation de la Combe du Puits envahie par les chardons.

Les coupes ont dû être adaptées en fonction du parc de protection du loup, des demandes d'acheteurs français pour le sapin blanc et de la pandémie.

Les rendements volumétriques des coupes sont de 85% pour 3040 sv (sv= sylve = m<sup>3</sup> forestier).

Nous avons réduit le nombre de sapins offerts à notre population pour Noël de 140 à 100 sapins.

La différence entre les ventes de bois, subvention et autres produits et les charges pour les travaux forestiers, d'entretien et d'exploitation montre un résultat net positif de 21'673 CHF.

- **Patûrages et chalets**

L'étanchéité de la citerne couverte à la Rionde Dessus a été refaite avec une double couche de film en résine résistant aussi aux mouvements de terrain.

Plus de clôtures que prévu ont été construites.

Le chemin menant aux Pré de Joux a été intégralement refait avec des nouvelles rigoles alpines.

- **Tourisme**

La pandémie de la Covid 19 et la chaleur ont eu pour conséquence une forte augmentation de camping sauvage en forêt. La commune de Marchissy s'est positionnée comme initiatrice de 7 communes limitrophes ou proches afin d'interpeler les autorités concernées sur les zones grises des aspects qui n'avaient, jusque-là, pas posé de problème. En effet, une nouvelle forme de tourisme qui est difficilement contrôlable cause des problèmes principalement au niveau de l'estivage, de la salubrité et de la faune. A cela vient s'ajouter l'attrait pour voir les nouvelles meutes de loups dont la presse a fait grand bruit.

Malgré nos réunions avec l'inspecteur des forêts, nous n'avons pas obtenu de réponses claires pour une adaptation de la signalétique, des conditions de camping et de budget pour la sécurisation des zones d'accueil.

Le suivi du gibier est notamment soutenu par des pièges photos supportés financièrement par la CBOVd.

L'attrait pour le Pavillon municipal et nos sentiers est fort. Des petits travaux d'entretien ont été effectués.

- **Parc Jura Vaudois**

Le Parc Jura vaudois bénéficie de CHF 1'855'392.00 de recettes. La trésorerie largement positive en 2019 de + CHF 939'139.00 a drastiquement baissé à CHF 498'333.00 en 2020. Le résultat net (+

CHF 351'319 en 2019) est devenu négatif (- CHF 134'791.00) notamment en raison de nombreux changements de personnel.

La Directrice du Parc a été remplacée par un nouveau Directeur, M. Paolo Degiorgi.

Comme chaque année, nous avons pu bénéficier de leur levée de subsides pour les 40 mètres de murets en pierres sèches d'environ CHF 2300.00.

Nous sommes à un tournant décisif pour notre adhésion au Parc Jura Vaudois que nous souhaitons plus proactif dans les mandats qui lui sont attribués, notamment pour nos chalets qui font partie intégrante du paysage.

Aussi nous avons proposé de réduire notre contribution à CHF 3.00/habitant à la place de CHF 5.00/habitant, proposition qui n'a pas encore été acceptée. Aussi, puisque les plans de gestion sont validés par la Confédération pour 4 à 5 ans, nous avons demandé que notre adhésion soit pour 5 ans plutôt que 10 ans.

## Chapitre 6 : Conclusion

En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Marchissy,

vu le rapport de gestion 2020,

ouï le rapport de la commission de gestion et finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'approuver le rapport de gestion 2020.

Marchissy, le 25 mai 2020

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire



Luc Mouthon

Christine Ronga